



CÉCITÉ ET BASSE VISION

**PROGRAMME ET SERVICES DESTINÉS À
L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Réussir ensemble!
SERVICES À L'ÉLÈVE

Nos services en **CÉCITÉ ET BASSE VISION** sont assurés par un personnel d'expérience, compétent et qualifié.

Notre conseillère pédagogique en vision a reçu une formation universitaire lui permettant d'offrir de l'aide à l'élève en difficulté et à ses parents, et de conseiller ces derniers au sujet des services communautaires appropriés.

Un service consultatif permet au personnel des écoles de mieux comprendre les besoins particuliers d'un élève. À la suite d'observations de l'élève et d'une consultation de son dossier, notre professionnel propose aux enseignants et au personnel de soutien les adaptations pertinentes à mettre en place pour l'élève. Elle apporte également son expertise lors de l'élaboration du plan d'enseignement individualisé (PEI).

VOTRE ENFANT A-T-IL DE LA DIFFICULTÉ À VOIR?

Voici quelques indices pouvant révéler l'existence d'un trouble de la vue.

Est-ce que votre enfant :

- se plaint sans cesse que ses yeux sont fatigués?
- se frotte souvent les yeux?
- ferme souvent un oeil ou les deux yeux pendant la lecture?
- louche ou est atteint de strabisme?
- est très sensible aux éblouissements?
- se fatigue beaucoup en lisant ou lit avec difficulté après un certain temps?
- lit ou écrit le nez collé sur sa copie?
- a beaucoup de difficultés à copier des textes d'un livre?
- penche souvent la tête ou marche la tête vers le bas?

Si vous avez des inquiétudes au sujet de la vue de votre enfant, consultez d'abord votre **OPTOMÉTRISTE**. S'il relève certaines difficultés oculaires chez votre enfant, discutez-en avec son enseignant.

Ce dernier pourra ainsi référer votre enfant à l'équipe-ressource de l'école qui, par la suite, pourra recommander l'intervention de nos services en cécité et basse vision, si cela s'avère nécessaire.

NOTEZ : Vous devrez signer un **formulaire de CONSENTEMENT** avant qu'un consultant en autisme puisse intervenir auprès de votre enfant.

Les **SERVICES À L'ÉLÈVE** visent un travail d'équipe multidisciplinaire qui offre une expertise professionnelle axée sur le respect et la reconnaissance des différences individuelles dans le but de fournir des services efficaces à l'élève et à l'école tout en créant un partenariat dans la communauté.

COORDONNÉES DES SERVICES À L'ÉLÈVE

Services à l'élève

Conseil scolaire catholique MonAvenir
52, rue Pearl sud, Hamilton ON L8P 3W8
Tél. : 905-524-2503 ou 1-877-646-9091
Télé. : 905-524-1567



CscMonAvenir.ca

